

Financement

Les sources de financement du sport français sont nombreuses et variées. Ainsi, ont contribué à la dépense sportive nationale estimée à 27,4 milliards d'euros en 2003 :

Les ménages (14,2 milliards d'euros) : achat de biens, de services et de spectacles sportifs.

Les collectivités locales (7,9 milliards d'euros) : financement des équipements sportifs, subventions aux associations sportives locales. La dépense sportive des collectivités est principalement assurée par les communes. Ainsi, sur les 7,86 milliards d'euros consacrés au sport par les collectivités en 2002, 6,95 l'étaient par les communes, 0,32 par les régions et 0,57 par les départements.

L'Etat (3,2 milliards d'euros) : équipements, aides aux fédérations sportives et à leurs instances déconcentrées, personnel,...

Les entreprises (2,2 milliards d'euros). Elles financent le sport par le biais du parrainage, du mécénat, des médias (droits TV, Internet,...

CIO

Les revenus du Mouvement olympique proviennent de six grands programmes. Le Comité International Olympique (CIO) gère les partenariats de diffusion, le programme de parrainage mondial (programme TOP) ainsi que les programmes de fournisseurs et de concession de licences du CIO.